

Débat sur les politiques de la France au Sahel
Séance publique - 4 mars 2021

Madame la Ministre,
Monsieur le Ministre,
Cher collègues,

J'associe à ma question mon collègue Jacques Maire

Au-delà des aspects militaires et sécuritaires, il a été reconnu unanimement en février au Tchad que seul le retour des États et des services aux populations, permettrait de revenir à une paix durable et à une stabilité de la zone. Le développement économique et social assèche en effet les fiefs de recrutement de terroristes.

Le développement s'affirme donc comme complémentaire de l'action militaire pour espérer un jour stabiliser la zone en permettant l'émergence de perspectives économiques viables et pérennes.

Barkhane doit donc prendre toute sa place dans les mécanismes de relations entre les forces armées et la société civile, cette dernière est essentielle pour améliorer les relations avec la population.

Je salue l'importance qui a été donnée à la région dans notre projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales.

La présence militaire reste néanmoins un préalable. Si les opinions publiques sont de moins en moins favorables à cet engagement, nous saluons le maintien de notre présence.

Mais il devient plus que nécessaire que nos partenaires, européens notamment, s'impliquent davantage. Pouvez-vous ainsi nous indiquer leur niveau d'engagement dans la force TAKUBA face à cet enjeu du terrorisme qui nous concerne tous ?

Nous l'avons dit, le développement est tout aussi essentiel que l'action militaire.

La Coalition citoyenne pour le Sahel, qui regroupe plusieurs dizaines d'ONG sahéliennes, ouest-africaines et internationales, voit dans les conclusions du 16 février dernier, je cite, un « *signe très positif d'un changement d'approche visant à mieux prendre en compte les besoins des populations* ». Elle salue également les engagements pris par les Chefs d'État en matière de transparence et de gouvernance des financements.

Il faut néanmoins que ces engagements massifs des bailleurs trouvent une perception d'efficacité réelle sur le terrain. Les comptes n'y sont pas encore totalement.

La Chaire Sahel, financée par l'AFD, questionne ainsi notre capacité à mettre en œuvre notre aide et met en lumière la difficulté éprouvée par les administrations locales à suivre les flux d'aide destinés à leurs pays.

Alors que la 2e assemblée générale de l'Alliance Sahel vient de sanctuariser 23 milliards de dollars mobilisables, pouvez-vous nous préciser ce qui est prévu pour améliorer les décaissements et l'efficacité de notre aide ?